

Commission d'Utilisation Troupeaux



Président
Jean-Paul KERIHUEL
" Kéramoal "
29290 MILIZAC



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Fédération Nationale agréée par le ministère de l'Agriculture
Reconnue d'utilité publique

DEMANDE d'AUTORISATION à la SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE

Tout groupement, Association, Club ou délégation de race doit solliciter une demande d'autorisation pour l'organisation de concours et, ou de CANT auprès de la Société Canine Régionale et de la Commission Nationale Chiens de Troupeaux.

Rappel: Le règlement intérieur de la S.C.C. prévoit dans son article 17 relatif aux zones d'influence des Sociétés Régionales:

« ART. 17. -- ZONES D'INFLUENCE

Les Sociétés Régionales administrent librement, et en pleine indépendance, la zone d'influence qui leur a été reconnue par la S.C.C.

Elles ont le monopole et l'entière responsabilité de l'organisation des manifestations de toute nature à l'intérieur de leur zone d'action, et sont seules juges de l'opportunité des Expositions spéciales ou des Epreuves de Travail projetées par les Clubs spéciaux de cette zone.

Aucune manifestation, même organisée par un groupement affilié, ne peut donc être donnée en un point quelconque d'une zone attribuée à une Régionale, si ce n'est avec l'autorisation expresse, formelle et préalable de celle-ci qui peut, par ailleurs imposer toutes les conditions ou exiger toutes les garanties qu'elle jugera utiles, dans le cadre, bien entendu des Règlements de la S.C.C. »



Société Canine Régionale de
.....

Demande d'Autorisation d'organisation

d'un (* rayer la mention inutile)

Concours Inter-Races de chiens de Berger au Travail sur Troupeaux *
Certificat d'Aptitudes Naturelles sur Troupeaux *

Le : ___/___/___ à.....

Raison sociale de la Société Organisatrice :
.....

Nom et adresse du Responsable Organisateur:

Nom : Prénom : Téléphone :
Fax : Mail : @
N°, Rue ou Lieu-dit :
Code Postal : Commune :

Fait le : à :

Signature de l'Organisateur: